

Nouvelle tarification des stationnements qui s'appliquera au plus tard le 1^{er} avril au CISSS des Laurentides

Territoire de MRC	Tarif
MRC d'Antoine-Labelle	0 à 30 minutes..... Gratuit 31 à 120 minutes..... 3 \$ 121 à 240 minutes..... 4 \$ 241 minutes à 24 heures..... 5 \$ Laissez-passer hebdomadaire..... 17 \$ / sem.
MRC Argenteuil MRC des Pays-d'en-Haut MRC des Laurentides	0 à 30 minutes..... Gratuit 31 à 120 minutes..... 5 \$ 121 à 240 minutes..... 6 \$ 241 minutes à 24 heures..... 7 \$ Laissez-passer hebdomadaire..... 30 \$ / sem.
MRC Rivière-du-Nord MRC du Lac-des-Deux-Montagnes MRC de Thérèse-De Blainville	0 à 30 minutes..... Gratuit 31 à 120 minutes..... 6 \$ 121 à 240 minutes..... 8 \$ 241 minutes à 24 heures..... 9 \$ Laissez-passer hebdomadaire..... 34 \$ / sem.

Particularité	
<p>1. Laissez-passer mensuel Les personnes suivantes pourront bénéficier d'une carte de stationnement au coût de 60 \$ par mois, en plus des frais de dépôt remboursables de 20 \$ au retour de la carte magnétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Membre de la famille • Personne significative 	60 \$/mois
<p>2. Utilisateur fréquent Les personnes suivantes pourront bénéficier d'un coupon de réduction de tarif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les personnes qui suivent des traitements de dialyse ou de chimiothérapie, URFI (unité réadaptation fonctionnelle intensive) ou autres nécessitant une utilisation fréquente (2 fois par semaine pour deux mois). 	2 \$/jour
<p>3. Visiteur en CHSLD ou visiteur d'une personne en attente d'hébergement CHSLD en milieu hospitalier, Centre jeunesse, santé mentale longue durée.</p>	Gratuit